



Accord instituant la Fondation internationale UE-ALC, signé à Saint-Domingue, le 25 octobre 2016 - Ratification par le Danemark.

Il résulte d'une notification du Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne qu'en date du 14 juillet 2021, le Danemark a ratifié l'accord désigné ci-dessus, qui entrera en vigueur à l'égard de cet État le 13 août 2021, conformément au paragraphe 1 de l'article 25 de l'accord.

